

Centre de Recherches Océanographiques, B.P. 2241, Dakar, Sénégal

INTRODUCTION

Les istiophoridés (voiliers et espadons) sont pêchés au Sénégal par les pêcheries sportive, artisanale et accessoirement par les pêcheries industrielles à la senne qui recherchent les thonidés. Le présent rapport fait le point sur les activités menées au CRODT (Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye) dans le cadre du programme de recherche sur les istiophoridés sur l'égide de l'ICCAT.

1. PECHERIES SPORTIVES

Plusieurs unités s'adonnent à la pêche sportive. Elles sont affiliées soit à des centres de pêche (Air Afrique, Almadies, Saly Portugal) soit sont la propriété de particuliers. Dans tous les cas, elles évoluent autour de la presqu'île du Cap-Vert et au Sud de Dakar sur des fonds de 50 m. Les sorties durent une journée ; le temps de pêche moyen par jour est de 4 à 5 heures ; les temps de route de 30 mn à 2 heures.

La pêche s'effectue à la canne à moulinet dont les lignes sont reliées à des tangons.

1.1. STATISTIQUES DE PECHE

Le tableau 1 donne les statistiques de prises et d'efforts des bateaux débarquant au centre de pêche sportive d'Air Afrique durant la période mai-juillet. Il ressort du tableau que les marlins sont pêchés au début de saison ; que les prises augmentent de mai à juillet bien qu'en terme d'effort nominal le nombre d'unités soit comparable en juin et juillet.

Les rendements des bateaux échantillonnés varie de 1 à 9 poissons/sortie avec un record de 11 poissons/sortie au cours du mois de juillet où les concentrations de voilier sont plus importantes. Le nombre de jour de pêche nulle présente une tendance inverse à celle des prises (24 % en juin contre 2 % en juillet).

1.2. DONNEES DE TAILLE

Trois mesures sont faites sur les individus échantillonnés LMF (longueur maxillaire fourche), LPF (longueur pectorale fourche) et LPA (longueur pectorale annale).

Durant la période, 18 marlins de taille comprise entre 190-247 ou de LMF, et 407 voiliers de LMF comprise entre 156 et 202 cm ont été mesurés (tableau 2).

1.3. DONNEES DE MARQUAGE

Trois manifestations importantes ont été organisées par les pêcheries sportives du Sénégal dont le concours international du 6/7 au 11/7/93 au cours duquel 47 voiliers ont été marqués (tableau 3). Nous avons reçu 39 fiches remplies (tab.3).

Les marquages ont été réalisés autour du Cap-Vert. Aucune recapture ne nous a été signalée. Toutefois les opérations de marquage continuent en dehors des concours et les informations sont collectées au fur et à mesure par le technicien du CRODT.

2. PECHERIES ARTISANALES

Les pêcheries artisanales s'intéressent aux concentrations de voiliers présents au Sénégal en saison chaude (à partir de juin). La pêche s'effectue à la ligne à main munie d'un appât mort et accessoirement à la senne tournante.

2.1. STATISTIQUES DE PECHE

Les données de pêche sont collectées selon un plan d'échantillonnage conçu pour l'ensemble des pêcheries artisanales. Il s'agit de collecter des données de prises et d'efforts sur des pirogues échantillonnées et d'extrapoler les données ainsi obtenues à l'ensemble de la pêcherie. Les données collectées en juin et juillet sont en cours de saisie. Compte tenu de l'implication du Sénégal au programme ICCAT, un effort particulier est fait pour un meilleur suivi des istiophoridés. Les premières observations font état de bonnes prises en début de saison.

2.2. DONNEES BIOLOGIQUES

Des mensurations sont effectuées sur les individus débarqués. De même des autopsies ont été faites sur certains individus échantillonnés. L'ensemble de ces données seront exploités ultérieurement.

Aucune opération de marquage n'est faite par les pêcheurs artisans.

3. PECHERIES INDUSTRIELLES A LA SENNE

Les prises accessoires de marlins et voiliers sont faites par les thoniers sennéurs évoluant en Atlantique. Certaines de ces captures ne sont pas débarquées parce qu'elles sont consommées par l'équipage en cours de marée ou vendues par des circuits parallèles qui échappent à notre enquêteur. Les prises relevées dans les livres de bord collectés auprès des armateurs sont état de 19 marlins pêchés en mai et en début juin.

4. LES PECHERIES PALANGRIERES

Ces pêcheries réalisent des prises accessoires d'istiophoridés. Elles évoluent dans le cadre d'accords de pêche

4.1. PALANGRIERS " ESPADONNIERS "

Cette flottille cible les espadons. Les unités appartiennent essentiellement à des armateurs de la CEE ; 4 petites unités sénégalaises exploitent les concentrations de saison chaude autour du Cap Vert. Les données sont collectées par des observateurs sénégalais et sont consignées dans des bordereaux qui seront analysés ultérieurement.

4.2. PALANGRIERS THONIERS

Il s'agit de palangriers japonais qui recherchent en Atlantique essentiellement les gros patudos destinés au marché de shashimi au Japon. L'accord de pêche avec le Sénégal est entré en application en 1993. Les observateurs sénégalais à bord de ces unités ont produit durant le premier trimestre 17 rapports contenant des informations sur les statistiques de pêche (type de palangre, nombre d'hameçons, heures de pose et de remontée profondeur, captures en nombre et en poids ainsi que les catégories de taille) et sur les données climatiques. L'observation de ces fiches montrent des prises accessoires de marlin bleu de différente catégorie de taille (de 50kg à plus de 200kg). Une analyse détaillée est en cours.

Tableau 1. Prises et efforts des bateaux échantillonnés débarqués au centre de pêche Air Afrique de Dakar de mai à juillet 93

	MAI	JUIN	JUIL	
Nombre bateaux	4	15	14	
Nombres sorties	4	70	101	
Prises échantillons	BUM	4	38	0
	SAI	0	151	345
Sorties nulles	(-)	17	2	

(-) non disponible

BUM : Marlin bleu

SAI : Voilier

Tableau 2.- Gammes de tailles, type de mesure et nombre d'individus mesurés par espèce et par mois au centre de pêche sportive d'Air Afrique de Dakar.

MOIS	ESPECE	TYPE DE MESURE	GRAMME DE TAILLE(cm)	NOMBRE MESURE
JUIN	Marlin	LMF	190-247	18
	Voilier	LMF	160-199	108
JUILLET	Voilier	LMF	156-202	299

Tableau 3.- Information sur les manifestations organisées par les pêcheries sportives de Dakar.

DATE	MANIFESTATIONS	ESPECES	NOMBRE MARQUE	NOMBRE DEBARQUE
3/07 au 4/07/93	25 ^e Championnat du Sénégal	Voilier	0	35
6/07 au 11/07/93	4 ^e Concours international	Voilier	47	36
19/06 au 20/06/93	Concours marlin	Marlin	0	8